

(logo)

Une monnaie locale sur le Bassin d'Arcachon?

POURQUOI ?

POUR QUI ?

COMMENT ?

QUAND ?

(logo)

Une monnaie locale sur le Bassin d'Arcachon?

- **Constats sur la vie économique actuelle**
 - Nombreux **produits importés** au détriment de l'emploi local,
 - Déclin ou **disparition de l'artisanat et du commerce** de proximité indépendant, au profit des grandes surfaces,
 - **Ecart** exorbitants entre **coût de production** et **prix de vente au détail**,
 - **Explosion des productions de masse**, de mono-produits, de qualité minimum, **au détriment de la protection de la nature**,
 - Plus de 90% de la masse monétaire mondiale ne sert plus qu'à la **spéculation**

(logo)

Une monnaie locale sur le Bassin d'Arcachon?

- **Pourquoi lancer cette opération**
 - Redynamiser l'économie locale (P)
 - Inciter les acheteurs à acheter près de chez eux (P+U)
 - Inciter les vendeurs à s'approvisionner localement (P)
 - Rapprocher les lieux de production et les consommateurs (P+U)
 - réduire l'empreinte écologique (P+U)
 - Décentraliser la production, limiter les intermédiaires, réduire les prix (P+U)
- U = clients, utilisateurs, consommateurs, ...
- P = prestataires, artisans, commerçants, ...

Une monnaie locale sur le Bassin d'Arcachon?

- **Pourquoi lancer cette opération (suite)**
 - Favoriser l'**emploi local** (P)
 - Favoriser la production de **produits de qualité** (U)
 - Donner aux intervenants utilisateurs et prestataires un moyen pour contribuer simplement à la « **Transition** » en marche (initiatives par la base, contre-pouvoirs,...) sans changer douloureusement leurs modes de vie. (U+P)
 - Soutien (avec les € placés) de **projets locaux**, de type micro crédit : installations de commerces, artisans, etc...(U+P)

« *Réappropriation citoyenne de l'économie* »

(logo)

Une monnaie locale sur le Bassin d'Arcachon?

- Comment ça marche ?

- Une association dédiée vend des « coupons » (ou billets, tickets ,...) à valeur attachée à l'euro (1 « sou » = 1 euro) à ses adhérents.
- L'association place dans une banque éthique les euros reçus et garantit le change à ceux qui veulent revendre les « sous » qu'ils ont entre les mains.
- Des artisans, commerçants, (appelons-les« prestataires »),...locaux membres de l'association acceptent d'être payés avec cette monnaie qu'ils font circuler en payant eux-mêmes avec cette monnaie chez les autres prestataires.
- Le commerce réalisé avec cette monnaie se fait dans une région limitée par la population des adhérents à l'association.
- Le profil et la proximité géographique des « prestataires » qui ont signé la charte favorisent le commerce de produits locaux, de qualité, et qui ont épargné autant que possible notre environnement.

(logo)

Une monnaie locale sur le Bassin d'Arcachon?

- **Que faire avant la mise en place ?**
- Choix du territoire (Cas particulier d'une région touristique à clientèle saisonnière)
- Ecriture d'une **charte**, création d'une **association**
- **Arguments/utilisateurs**
- Profils des prestataires , **arguments/prestataires** , porte à porte chez les commerçants ?
- Forme de **publicité-information**, Information des medias
- Information et position vis à vis des **municipalités/autorités/administrations**
- **Chronologie** de mise en place (création association, déclarations, impression des billets, ouverture d'un compte..)
- Support des autres associations

(logo)

Une monnaie locale sur le Bassin d'Arcachon?

- **Conditions de la réussite :**
- Il faut :
 - Mettre en place et pérenniser une **équipe d'animateurs** persévérants et motivés par la réussite du projet,
 - Rédiger une **charte et les statuts d'une association simples et clairs, que les adhérents devront s'approprier** (le logo, le nom de l'association et de la monnaie doivent être le véhicule de cette appropriation),
 - **Donner envie aux adhérents** - prestataires et utilisateurs - de faire vivre et développer notre monnaie en imprimant à tous le sentiment de participer au **renouveau de la vie économique et sociale locale.**

(logo)

Une monnaie locale sur le Bassin d'Arcachon?

- **Risques**

- **Responsabilités des organisateurs-dirigeants** de l'association : comme toutes les associations loi de 1901.
- **Risques de change pour les prestataires** : il faut leur garantir de leur racheter le cas échéant en euros les montants qu'ils veulent revendre .
- **Respect de la législation** : c'est légal - loi Hamon sur l'économie sociale et solidaire-- si les transactions sont faites entre membres inscrits d'une association dédiée (idem chèques restaurants)
- **Falsification de la monnaie** : billets numérotés et gaufrés, de faible valeur. Aucun cas de fausse monnaie avéré à ce jour.

Une monnaie locale sur le Bassin d'Arcachon?

- Depuis quand ça marche ?
 - Les monnaies ont été locales avant d'être nationales, elles étaient courantes au moyen âge.
 - Les premières expériences contemporaines datent de la crise de 1929 (le **wära** en Bavière..).
 - Les habitants d'une favela de Fortaleza au Brésil ont créé en 1998 leur propre banque qui émet le **palma**.
 - Le maire de Bristol se fait payer intégralement en **Bristol pounds**.
 - Plus récemment voient le jour en 2002 en Allemagne le **chiemgauer** qui a maintenant 3000 utilisateurs, le **sol** en France en 2006, puis l'**abeille** à Villeneuve-sur-Lot en 2010.

(logo)

Une monnaie locale sur le Bassin d'Arcachon?

- **Et aujourd'hui en France ?**

Plus de 25 MLC circulent sur notre territoire :

La **miel** à Libourne, L'**abeille** à Villeneuve sur Lot, Le **bou sol** dans le Boulonnais, Le **Lac** à Grigny, L'**heol** à Brest, Le **Galléo** en Ile et Vilaine, La **Maillette** en pays de Rance, Le **confluent** et le **retz** à Nantes, Le **déodat** en Déodatie, Le **radis** à Ungersheim, La **muse** à Angers, La **commune** à Roanne, Le **Tiok** à Thoiry, L'**eco** à Lausanne, Le **zeybu** à Eybens, Le **sol alpin** à Grenoble, La **mesure** à Romans, La **miel** à Libourne, le **céou** à Gourdon, L'**eusko** au Pays Basque, La **sonnante** à Lannemezan, Le **sol violette** à Toulouse, Le **pyrène** en Ariège, La **Luciole** en Ardèche, La **roue** dans le Vaucluse, Le **cigalonde** à La Londe des Maures.....

Et de nombreux autres projets avancent.

15/01/2015

(logo)

Une monnaie locale sur le Bassin d'Arcachon?

- **Et dans notre Sud Ouest?**
 - L'**abeille** de Villenave sur Lot a été un précurseur.
 - L'**eusko** du Pays Basque surfe sur le régionalisme local : langue basque, coutumes...)
 - La **miel** de Libourne a été mise en circulation le 01/01/2013 avec 30 prestataires et 40 utilisateurs. Il y a aujourd'hui plus de 100 prestataires et 230 utilisateurs à Libourne, Coutras, Créon et Castillon.
 - Des projets se préparent : l'**hermès** à Bordeaux, le **carlet** en Sud Gironde, la **gariotte** à Figeac, le **sol lotois** à Cahors, la **cassole** à Castelnaudary, le **sol olympe** à Montauban,...

15/01/2015

Une monnaie locale sur le Bassin d'Arcachon?

Pour ceux que ça intéresse :

- **Charte et principes :**

Manifeste des MLC : <http://monnaie-locale-complementaire.net/manifeste-mlc/#more-2593>

Charte de la MIEL : <http://www.translib.org/spip.php?article7>

Charte de l'Eusko : <http://www.euskalmoneta.org/le-projet/charte-de-l%E2%80%99association/>

Association "Lucioles" : <http://www.monnaie-locale-lucioles.org/accueil-3/>

L'Eusko en 40 points : <http://www.euskalmoneta.org/le-projet-en-40-points/>

Argumentaire et questions :

Pourquoi consommer local avec une MLC ? : http://agirpourlevivant.org/IMG/pdf/schemaDeveloppementLocal_MLC-Abeille.pdf

Dépliant Abeille : http://agirpourlevivant.org/IMG/pdf/Depliant_ABEILLE-Triptyque_4_26-09-11_.pdf

Les questions que l'on se pose (MIEL) : <http://translib.org/spip.php?article11>

Une MLC quesako ? (Luciole) : <http://www.monnaie-locale-lucioles.org/une-mlc-quesako/>

Présentation rapide (Eusko) : <http://www.euskalmoneta.org/presentation-rapide-aurkezpen-laburra/>

Légalité : http://agirpourlevivant.org/IMG/pdf/LEGALITE_des_MONNAIES_LOCALES_COMPLEMENTAIRES.pdf

Prestataires :

Principes directeurs (MIEL) : http://www.translib.org/IMG/pdf/3_-_principes_directeurs_miel.pdf

Questionnaire (MIEL) : http://www.translib.org/IMG/pdf/8_-_questionnaire_aux_prestataires_miel.pdf

Entente Mutuelle (MIEL) : http://www.translib.org/IMG/pdf/6_-_entente_mutuelle_miel_-_entreprise.pdf

Convention (Luciole) : <http://www.monnaie-locale-lucioles.org/wp-content/uploads/2013/12/Les-lucioles-2014-Convention-Prestataires.pdf>

Bulletin d'adhésion : <http://www.monnaie-locale-lucioles.org/wp-content/uploads/2013/12/Les-lucioles-bulletin-dadh%C3%A9sion-1-3-.pdf>

Quelques prestataires potentiels : (pièce jointe)

Guide de mise en œuvre d'une MLC :

http://www.monnaie-locale-lucioles.org/wp-content/uploads/2012/12/Guide_Mise-en-oeuvre-MLC.pdf

Une monnaie locale sur le Bassin d'Arcachon?

Il faudrait
faire aussi
beau !



Q

११

Serge, qui promeut l'épi, au Havre

[Avec monnaie-locale-complementaire.net/france](http://monnaie-locale-complementaire.net/france)

en rouge, les monnaies en circulation (juin 2014)

Les premières expériences contemporaines (car elles étaient courantes au Moyen Âge) de monnaies complémentaires se situent au cœur de la « grande crise » de 1929. A cette époque, ceux qui possédaient de l'argent avaient une forte tendance

Libournais en transition - Trans'Lib -

Fédérer autour de « la conception, la promotion et la mise en place d'alternatives économiques », figure parmi les objets de l'association Trans'Lib, dont la monnaie locale complémentaire est un volet important.

Trans'Lib est l'association support de la MIEL, monnaie locale complémentaire du Libournais. C'est l'interface avec les partenaires associatifs, professionnels et institutionnels (banques, collectivités locales).

C'est le groupe « Libournais en transition » qui pilote et anime le projet sur tout le territoire du Libournais.

C'est lui qui recherche et noue les liens avec les nouveaux partenaires. C'est aussi lui qui assure l'information, la promotion et le développement de la MIEL.



Trans'Lib : translib@mailoo.org

Tél : 05.57.51.03.41

libournaisentransition@mailoo.org

<http://libournaisentransition.6mablog.com/>

Autres monnaies complémentaires

Les monnaies locales voient parfois le jour dans des situations de tourmente économique touchant la monnaie nationale. Elles sont très répandues dans les favelas d'Amérique latine.

L'usage des monnaies locales a fortement augmenté dans le monde ces vingt dernières années. Aujourd'hui, il existe plus de 5.000 systèmes de monnaies locales au niveau mondial.

On en trouve un grand nombre au Japon et de façon moins répandue dans divers pays comme aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie et en Europe de l'Est, pour ne citer que quelques exemples.

En Europe, la Suisse, l'Allemagne et le Royaume-Uni restent les plus grands utilisateurs du système. Plus de 40 monnaies locales ou régionales complémentaires à l'euro existent en Allemagne.

Créé en 2003 en Bavière, le Chiemgauer concerne à ce jour 600 entreprises.

En France, ce type de monnaie se développe. En plus de la MIEL, on peut répertorier entre autres sur le territoire :

- l'Abeille à Villeneuve / Lot (l'aînée et la monnaie sœur de la MIEL) ;
- la Bague en Ardèche Nord ;
- les Lucioles en Ardèche Sud ;
- la Mesure à Romans (Drôme) ;
- l'Occitan à Pézenas (Hérault) ;
- le Sol violette à Toulouse...

Très souvent, les pouvoirs publics sont partenaires des projets d'implantation des monnaies locales, conscients de leur intérêt pour redynamiser économiquement le territoire et créer du lien.

Libournais en transition - Trans'Lib -

La MIEL



Monnaie d'Intérêt
Economique Local

du Libournais

La monnaie locale,
Un outil au service de la population

<http://libournaisentransition.6mablog.com/>

La MIEL, qu'est-ce que c'est ?

La MIEL est une monnaie locale complémentaire, qui se présente sous la forme de billets et qui permet d'acheter des biens et des services auprès des partenaires du réseau du territoire du Libournais.

La liste des entreprises adhérentes (artisans, commerçants, producteurs, thérapeutes, associations, collectivités etc.) est mise à disposition des utilisateurs lors de leur adhésion au réseau.

Cette monnaie est tout à fait légale !

Elle entre dans la comptabilité des entreprises comme des euros en espèces.

Il n'existe pas de pièces de monnaie ; les centimes sont payés ou rendus en euros.

Particularités de la monnaie locale Complémentaire MIEL :

- elle est fondante ; elle perd 2% de sa valeur tous les 6 mois, ce qui rend la thésaurisation sans intérêt et permet l'accélération des échanges, d'où une plus grande création de richesse au niveau local ;
- le produit de la fonte peut financer des projets d'entreprises, des actions locales ou le fonctionnement de l'association qui gère la MIEL ;
- elle reste sur le territoire, profite à la population et renforce les liens entre citoyens et entreprises.

La MIEL entrera en application au 1^{er} janvier 2013. Elle a été créée par le groupe Libournais en transition avec l'appui de l'association Trans'Lib.

Comment ça marche ?

Les utilisateurs particuliers règlent une adhésion annuelle à l'association *Libournais en transition - Trans'Lib*, ce qui leur permet aussi de participer, s'ils le souhaitent aux activités proposées par l'association.

Seuls les utilisateurs particuliers, entreprises ou collectivités, adhérent au réseau MIEL, peuvent utiliser cette monnaie locale complémentaire.

Ils échangent ensuite des euros contre des MIELs dans des comptoirs d'échange.

1 euro = 1 MIEL

Avec ces billets, ils peuvent réaliser leurs achats auprès des partenaires MIEL.

Les euros échangés sont placés sur un livret associatif solidaire à La Poste, pour constituer le fonds de garantie (exemple : 1.000 MIELs en circulation, 1.000 euros sur le fonds de garantie).

Les entreprises, locales (et non franchisées), adhérent à l'association ... et signent une Charte de qualité concernant :

- l'environnement ;
- l'utilité des biens et des services ;
- les conditions de travail ;
- Une synergie d'échanges avec les autres partenaires locaux.

Les partenaires peuvent échanger entre eux en MIELs (circuits de proximité). Elles peuvent convertir leur excédent de MIELs en euros, moyennant une commission de 2%. Elles peuvent offrir une réduction aux consommateurs MIELs. Parmi les projets de la MIEL, la prochaine étape, consistera à accompagner et soutenir les entreprises du réseau qui en auront besoin : trésorerie, prêts pour petits investissements.

Quel est l'intérêt ?

Les intérêts d'une monnaie locale complémentaire sont multiples.

La MIEL permet :

- au niveau local de :
 - redynamiser l'économie du territoire ;
 - développer les circuits courts de proximité ;
 - valoriser l'échange et le lien social ;
 - soutenir les projets locaux pérennes.
- au niveau de l'utilisateur de :
 - devenir acteur volontaire de ses conditions de vie par sa consommation ;
 - participer au développement du commerce de proximité et de l'emploi local ;
 - manifester en conscience quotidiennement et concrètement son attachement au mode économique et au type de société recherchés.
- au niveau des entreprises de :
 - placer en priorité la recherche de qualité ;
 - fidéliser la clientèle ;
 - valoriser son image sa réputation ;
 - manifester pour les valeurs sociales et écologiques, et pour leur territoire ;
 - faire partie d'un réseau à l'éthique reconnue.
- au niveau global de :
 - réduire l'empreinte écologique ;
 - promouvoir une consommation responsable ;
 - démontrer qu'un usage non spéculatif de la monnaie est possible.



La monnaie redevient un outil au service de la population